

Ecole d'Aussac-Vadalle -

✉ École élémentaire publique -- 16 560 Aussac-Vadalle
☎ 05.45.20.68.39
E-mail : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

Le **service de cantine** sera assuré pour les élèves accueillis.
Une garderie sera mise en place le matin à partir de 8h et le soir jusqu'à 18h dans la cour de l'école.
Aucun transport entre écoles ne sera assuré.

Modalités d'accueil pour les enfants de parents indispensables à la gestion de la crise

I- Protocole sanitaire

La réouverture des écoles est soumise à la mise en place d'un **protocole sanitaire extrêmement strict** dont les grands principes vous ont été transmis le 4 mai dernier.

Pour rappel, le « **guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires** » est consultable à l'adresse suivante :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Mediatheque/68/2/Protocol_e_sanitaire_pour_la_reouverture_des_ecoles_maternelles_et_elementaires_-_MENJ_-_3_mai_2020_1280682.pdf

II- Rôle des parents

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles. Ils s'engagent notamment, à **ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19** chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.**

III-Services périscolaires : restauration, garderie, transport

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil à l'école par Mme Louis	Accueil à l'école par Mme Bourgeois		Accueil à l'école par une remplaçante	Accueil à l'école par Mme Louis

IV- Calendrier retenu

Le présent protocole d'accueil est mis en place pour une durée de **3 semaines, du 12 mai au 29 mai inclus.**

A l'issue de cette période, nous nous adapterons aux nouvelles directives ministérielles.

Temps de garderie en classe:

Organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) à l'entrée et sortie de classe.

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, ce qui implique :

- respect d'une distance d'au moins un mètre entre les 10 tables et entre les tables et le bureau de l'enseignante (soit environ 4 m² par élève).

- neutralisation du mobilier et du matériel non nécessaires par un balisage (bibliothèque, coin repos, matériel collectif) ;

- éloignement des tables des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe ;

- limitation des déplacements dans la classe.

- Mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe matérialisé au sol.

- Aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes, durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

- Les 2 portes de la classe ouverte en permanence.
- Passage aux toilettes individuel

Temps de récréation

Des pôles seront mis en place pour que les élèves bénéficient d'un temps de détente dans un espace malgré tout contraint :

- Marelle avec un palet que chaque enfant gardera à sa table. Tracés au sol pour attendre le départ séparés d'un mètre.
- jeux personnels de l'enfant (avec zonage) sous le préau
- espace calme / discussion (2 bancs espacés d'un mètre)
- 2 barres sur trois en fonction (espacées à 1 mètre)
- jeux individuels avec ballons, cerceaux...

Un roulement sera organisé.

Organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) à chaque récréation.

Temps de cantine :

- Aération du local de prise des repas avant et après en ouvrant les fenêtres.
- Organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable) à l'entrée et sortie de cantine.
- Arrivée individuelle des élèves à la cantine.
- Distanciation physique : 3 enfants par table.

N.B : Ces modalités d'accueil présentées dans ce document sont amenées à être modifiées en fonction des consignes ministérielles.

AVENANT au protocole d'accueil pour l'école d'Aussac-Vadalle

05.45.20.68.39

E-mail : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

I- Services périscolaires : restauration, garderie, transport

Pour rappel, **aucun transport entre écoles ne sera assuré**.

Le service de cantine sera assuré pour les élèves accueillis en 2 services avec un **premier service à 11h45** et un **deuxième service à 12h45**.

Une garderie sera mise en place le matin à partir de **8h30** et le soir **jusqu'à 18h00** dans la cour de l'école séparée en deux suivant l'effectif des élèves présents et selon les conditions météorologiques.

II- Prise en charge des élèves prioritaires par Mme Fougeray

L'accueil des enfants de parents prioritaires des écoles de Tourriers et d'Aussac-Vadalle sera assuré par Mme Fougeray, enseignante remplaçante, dans la classe de CE1.

Dans le cadre du dispositif 2S2C et après signature d'une convention entre l'Education Nationale et la municipalité, Mme Navard, animatrice diplômée du B.A.F.A., interviendra sur les horaires scolaires pour aider à la prise en charge du groupe. Une rotation est prévue sur la journée et par classe d'âges des élèves.

Pour rappel, les élèves devront être inscrits une semaine à l'avance auprès de la directrice du lieu d'accueil à l'adresse suivante : ce.0160440S@ac-poitiers.fr

Les jours de demande d'accueil pourront ne pas être systématiques en fonction du planning des parents.

III- Prise en charge des autres élèves par Mme Louis/Mme Bourgeois : groupes et alternances

Mme Louis et Mme Bourgeois assureront l'accueil des élèves selon le planning ci-dessous :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil par Mme Louis	Accueil par Mme Bourgeois		Accueil par Mme Louis ou Mme Bourgeois	Accueil par Mme Louis

La classe ayant une capacité d'accueil de 14 élèves, la prise en charge sera assurée en **alternance une semaine sur deux**.

Mme Debacq continuera le distanciel et les classes virtuelles pour ses élèves jusqu'au 3 juillet.

Mmes Louis et Bourgeois continueront à diffuser des plannings de travail sur le site école.

IV- Horaires d'entrées et de sorties

Les horaires d'entrées et de sorties des classes seront décalées.

- Groupe de Mme Louis/Mme Bourgeois :
entrée à **8h50** et sortie à **16h15**

- Groupe de Mme Fougeray :
entrée à **9h00** et sortie à **16h25**

Si les enfants ne vont pas en garderie, nous vous remercions de respecter ces horaires pour la sécurité de tous.

V- Temps de récréations

Les récréations seront décalées.

- **Groupe de Mme Louis/Mme Bourgeois :**

Matin	10h10/10h25
Après-midi	14h50/15h05

- **Groupe de Mme Fougeray :**

Matin	10h35/10h50
Après-midi	15h15/15h30

Semaine du 15 au 19 juin :

Classe avec Mme Fougeray / activités avec Mme Navard : enfants prioritaires
Classe avec Mesdames Louis et Bourgeois : Axel, Mahora, Thibault, Tiha, Lou, Manon Leduc, Nelson, Jules, Louis, Lucas, Lilou, Arthur, Mattéo et Lily.

Semaine du 22 au 26 juin :

Classe avec Mme Fougeray / activités avec Mme Navard : enfants prioritaires
Classe avec Mesdames Louis et Bourgeois : Romàn, Gabin, Pernelle, Ysaline, Aline, Evan, Léna , Kylian, Enola, Ilhan, Margot et Léo.

VI - Organisation de la reprise jusqu'aux vacances scolaires :

Semaine du 2 au 5 juin :

Classe avec Mme Fougeray / activités avec Mme Navard : enfants prioritaires
Classe avec Mesdames Louis et Bourgeois : Axel, Mahora, Thibault, Tiha, Lou, Manon Leduc, Nelson, Jules, Louis, Lucas, Lilou, Arthur, Mattéo et Lily.

Semaine du 8 au 12 juin :

Classe avec Mme Fougeray / activités avec Mme Navard : enfants prioritaires
Classe avec Mesdames Louis et Bourgeois: Romàn, Gabin, Pernelle, Ysaline, Aline, Evan, Léna , Kylian, Enola, Ilhan, Margot et Léo.

Lundi 29 juin et mardi 30 juin :

Classe avec Mme Fougeray / activités avec Mme Navard : enfants prioritaires
Classe avec Mesdames Louis et Bourgeois : Romàn, Gabin, Pernelle, Ysaline, Aline, Evan, Léna , Kylian, Enola, Ilhan, Margot et Léo.

Jeudi 2 juillet et vendredi 3 juillet :

Classe avec Mme Fougeray / activités avec Mme Navard : enfants prioritaires
Classe avec Mesdames Louis et Bourgeois : Axel, Mahora, Thibault, Tiha, Lou, Manon Leduc, Nelson, Jules, Louis, Lucas, Lilou, Arthur, Mattéo et Lily.

VII - Gestion du matériel

Afin de limiter les déplacements, nous demandons aux parents de bien vouloir fournir à leur enfant tout le matériel dont ils auront besoin au cours de la journée (**trousses complètes, règle et équerre, paquets de mouchoirs en papier jetables, bouteille ou gourde ...**).

Le matériel habituellement à disposition des élèves (matériel commun, jeux autonomes, ...) a été neutralisé.

Si un matériel devait être transféré d'un élève à l'autre, des **lingettes désinfectantes** seront mises à disposition par la municipalité pour procéder à un nettoyage de désinfection.

Lors de leur premier jour d'accueil, nous demandons aux élèves d'apporter **une boîte de rangement en plastique avec couvercle ou une grande boîte à chaussures**. Ils y rangeront leur **matériel individuel et elle sera nominative**.

Le protocole sanitaire préconise que « *le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire* ». Ainsi, en classe, nous nous limiterons à **l'utilisation du cahier du jour pour toutes les matières**. Si nous avions besoin de matériel supplémentaire, il serait fourni aux élèves et resterait à l'école.

Par conséquent, **dans cette boîte**, votre enfant devra simplement disposer de :

- 1) son cahier du jour**
- 2) d'une trousse complète (y compris avec colle, ciseaux, effaceurs, crayons pour ardoise, ...) et d'une trousse de crayons de couleurs et feutres**
- 3) d'une ardoise**
- 4) d'une règle / équerre**
- 5) de paquets de mouchoirs jetables**
- 6) d'un livre (non obligatoire)**
- 7) d'un goûter au besoin pour la garderie**

A l'issue de la première journée d'accueil, ce matériel sera stocké dans des **boîtes individuelles** et restera à l'école. Il ne sera donc pas nécessaire de rapporter le cartable à l'école.

Tout le matériel qui était dans les casiers est actuellement stocké dans des boîtes : ce matériel vous sera retourné et doit être conservé à la maison. Il est également inutile de faire circuler le cahier de liaison car si nous avions besoin de vous communiquer des informations, nous le ferions par mail.

Avant l'entrée en classe, les élèves récupéreront leur boîte dans le couloir et dans le respect du **sens unique de circulation** imposé puis rentreront en classe.

VIII - Contenu des apprentissages

Conformément à la circulaire de reprise, « *l'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions.* »

À la demande ministérielle, il est recommandé, pour une journée type de 6h, de consacrer **2h30 aux enseignements du français et 1h30 pour les mathématiques**.

La lecture, l'écriture, la compréhension des textes longs, la résolution de problèmes, le calcul... seront au cœur des enseignements.

En outre, « *si les conditions sanitaires sont réunies, une heure par jour est consacrée à l'activité physique, temps des récréations compris, afin de favoriser l'équilibre des élèves* » (cf. *Circulaire relative à la réouverture des écoles*).

En raison de la grande variété de l'avancement des élèves dans le travail transmis à la maison, les enseignantes **cibleront des objectifs prioritaires** à travailler en cours de journée et utiliseront ou non les supports proposés sur le site RPI Anais Aussac-Vadalle afin que

chacun puisse trouver un intérêt au travail proposé et ainsi progresser.

De plus, aucun travail supplémentaire ne sera demandé aux élèves après leur journée de classe. En effet, même si les élèves accueillis n'ont pas travaillé sur les mêmes supports que ceux transmis sur le site RPI Anais Aussac-Vadalle, il ne leur sera bien sûr pas demandé de faire en plus le reste des activités.

IX - Calendrier retenu

Le présent protocole d'accueil est mis en place pour une durée de **5 semaines, du 2 juin au 3 juillet inclus.**

X - Informations complémentaires et numéros utiles

Coordinnées des personnels de santé médecins et infirmiers :

Médecin scolaire du secteur : M. Cotraud

Thomas.Cotraud@ac-poitiers.fr

Infirmière scolaire du secteur : Mme Boisumault

Karine.Boisumault@ac-poitiers.fr

Site du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Mairie de Vadalle : 05 45 20 61 60

Mme Debacq : 06 20 89 28 20

N.B : Les modalités d'accueil présentées dans ce document sont amenées à être modifiées à tout moment en fonction des consignes ministérielles.